

OBEISSANCE

CLASSE 2

EXERCICE N° 1
ABSENCE "ASSISE" EN GROUPE 1mm
Coef. 2 - 20 pts

EXÉCUTION

Les chiens sont "ASSIS" en rang à environ 3 m l'un de l'autre.
Les Conducteurs se retire en un endroit HORS VUE des chiens.
Le nombre MAXI de chiens pour cet exercice sera de 10 (le MINI étant de 3).
Le Juge définira suivant le nombre de participants au concours, combien de groupes seront formés.
A la fin de la minute, les Conducteurs sont invités à rejoindre leurs chiens, qu'ils reprendront en position de base, après autorisation.

COMMANDEMENTS AUTORISÉS

"ASSIS" "PAS BOUGER" ou "RESTE" "AU PIED" ou Autres.

DIRECTIVES DE JUGEMENT

Change de position dès le départ du Conducteur (C ou D) = 0.
Se déplace de PLUS d'UN mètre = 0.
Change de position pendant le retour du Conducteur = - 5 pts.
Autres fautes = à l'appréciation du Juge.

EXERCICE N° 2
ABSENCE "COUCHÉE" EN GROUPE 2mm
Coef. 2 - 20 pts

EXÉCUTION

Les chiens sont "COUCHÉS" en rang à environ 3 m l'un de l'autre.
Les Conducteurs se retirent en un endroit HORS VUE des chiens.
Le nombre MAXI de chiens pour cet exercice sera de 10 (le MINI étant de 3).
Le Juge définira suivant le nombre de participants au concours, combien de groupes seront formés.
A la fin des 2 minutes, les Conducteurs sont invités à rejoindre leurs chiens, qu'ils reprendront en position de base après autorisation.

COMMANDEMENTS AUTORISÉS

"COUCHÉ" ou "TERRE" "PAS BOUGER" ou "RESTE" "AU PIED" ou Autres.

DIRECTIVES DE JUGEMENT

N'exécute pas = 0.
Se lève, s'assoit sur place (dès départ du Conducteur.) = 0.
Rampe dans rayon de MOINS de 3 m = - 1 pt par m.
Rampe dans rayon de PLUS de 3 m = 0.

Change de position pendant le retour du Cond. - 5 pts.
Autres fautes = à l'appréciation du Juge.

EXERCICE N° 3
SUITE SANS LAISSE
Coef. 2 - 20 pts

EXÉCUTION

Le chien devra suivre son Conducteur en marchant à sa Gauche, son épaule à hauteur du genou du Conducteur.

L'exercice sera effectué, au pas NORMAL, suivant le Schéma établi comprenant :

2 changements de direction à G et à D, 1/2 tour à G, 1/2 tour à D et 1 arrêt.

Au pas de COURSE : 1 à G, 1 à D + 1/2 tour à D et 1/2 tour à G ; pas d'arrêt.

Le changement d'allure s'effectuera sans arrêt.

Le Conducteur devra balancer les bras naturellement.

COMMANDEMENTS AUTORISÉS

"X AU PIED" ou "AU PIED" ou Autres : au départ, changements de direction ou d'allure, après l'arrêt.

DIRECTIVES DE JUGEMENT

Tous les Concurrents devront suivre le parcours défini sur le Schéma ou sur directives du Commissaire.

Le chien qui abandonne son Maître ou s'en éloigne de PLUS de 1 m pendant la plus grande partie du parcours sera pénalisé de la totalité des points = 0.

Les autres fautes (dépasse par intermittence ou traîne légèrement non assis immédiatement à l'arrêt, etc...) seront laissées à l'appréciation du Juge.

Les Conducteurs qui ne balanceront pas les bras naturellement (coudes au corps et/ou poings fermés par ex.) seront pénalisés de 2 pts.

EXERCICE N° 4
DEBOUT ET ASSIS PENDANT LA MARCHÉ
Coef. 3 - 30 pts

EXÉCUTION

Cet exercice nécessite la mise en place de 4 Cônes délimitant un Carré de 10mx10m.

Le conducteur en bordure extérieure du Carré, avec son chien en position de base (A ou D) devra, sur indication du Commissaire, avancer dans la direction demandée (sens anti-horaire) autour du Carré.

Après le 1er changement de direction, le chien reçoit l'ordre de mise en place " **DEBOUT** " environ au milieu de la ligne.

Le Conducteur continue de marcher sans s'arrêter, sans se retourner, ni modifier son allure à l'extérieur du Carré. Lorsqu'il rejoint son chien, le Conducteur sans s'arrêter le reprend au pied par un Cdt et continue sa marche ; après le changement de direction suivant, le chien reçoit l'ordre de mise en place "**ASSIS**" environ au milieu de la ligne, le Conducteur devra continuer comme après la 1ère position. Après avoir fait le tour complet, il reprendra son chien au pied et le Commissaire donnera l'ordre de fin d'exercice en position de base (A ou D) après le Cône suivant.

Un ordre verbal peut être donné aux changements de direction.

COMMANDEMENTS AUTORISÉS

"X AU PIED" ou "AU PIED" "DEBOUT" "ASSIS" ou Autres.

DIRECTIVES DE JUGEMENT

Si les 2 positions ne sont pas effectuées, il lui sera attribué = 0.

Si l'une des positions n'est pas effectuée, il sera pénalisé de 5 pts.

Le chien qui avancerait de PLUS de 1 m perdrait la position.

Une légère pénalité pourra être attribuée si le chien ne suit pas correctement au pied.

Si le chien n'a pas pris la position demandée avant que le conducteur ait tourné au cône suivant (ou marque au sol), cette position est considérée fautive et par analogie, il en est de même si le chien continue à avancer lorsque le conducteur a tourné.

Autres fautes = à l'appréciation du Juge.

<p>EXERCICE N° 5 RAPPEL AVEC COUCHE Coef. 3 - 30 pts</p>

EXÉCUTION

Sur ordre du Commissaire et après autorisation du Juge, le Conducteur avec son chien au pied s'éloignera de 25 m environ dans la direction indiquée ; après avoir effectué un 1/2 tour, le chien sera laissé en position "**COUCHÉE**".

Le Conducteur revient au point de départ, fait un 1/2 tour pour faire face au chien et après autorisation du Juge, le Conducteur rappelle son chien au pied par le Cdt qu'il désire.

Lorsque le chien a parcouru environ la moitié de la distance le séparant de son Maître, celui-ci lui ordonne de s'arrêter en position "**COUCHÉE**", puis enfin, après autorisation, il sera rappelé au pied.

COMMANDEMENTS AUTORISÉS

"X AU PIED ou AU PIED" "COUCHÉ" "PAS BOUGER ou RESTE";
puis "COUCHÉ ou PLACE ou TERRE ou HALTE" ou autres (gestes brefs tolérés sans décoller les bras du corps).

DIRECTIVES DE JUGEMENT

Le chien qui n'effectue pas la position "**COUCHÉE**" sera pénalisé de la totalité des points. Si le chien n'obéit pas immédiatement aux ordres reçus pour maintenir la position et qu'avant de la prendre il se déplace de **PLUS** de 3 m, il ne pourra obtenir au **MAXIMUM** que 7 pts.

Le chien devra rejoindre son Maître au moins au trot.

Le Juge tiendra compte de la vitesse du chien et de la rapidité à effectuer la position demandée.

Le chien qui ne garde pas sa position "**COUCHÉE**" avant son rappel sera pénalisé de 1 pt, plus éventuellement 1 pt de déplacement (maxi 1 m).

Au-delà de 1 m = 0.

Autres fautes = à l'appréciation du Juge.

EXERCICE N° 6
EN AVANT, DEBOUT & COUCHE dans le CARRE
Coef. 3 - 30 pts

EXÉCUTION

Depuis le point de départ indiqué par un Cône, le chien après autorisation du Juge, sera envoyé "EN AVANT", en direction d'un autre Cône situé à environ 10 m du point de départ.

Arrivé à proximité de ce Cône, le Conducteur commandera à son chien de garder l'immobilité en position "DEBOUT" dans un rayon de 2 m autour du Cône.

Après 3 secondes env., sur autorisation du Juge, **DEPUIS** son point de départ, le Conducteur recommandera un 2° "EN AVANT" pour le diriger vers le Carré de 3 m x 3 m délimité par 4 Cônes et situé à environ 15 m du Cône précédent.

Quand le chien a atteint le Carré, il lui est ordonné de garder l'immobilité en position "COUCHÉE" à l'intérieur de ce Carré (voir schéma).

Après autorisation, le Conducteur s'avance vers son chien et à 2 m de la limite du Carré, il obliquera sur sa droite de 5 m env. et ensuite se dirigera vers le Cône de départ.

Après autorisation, il devra rappeler son chien au pied en marchant, sans s'arrêter, sans se retourner, ni ralentir son allure.

Le chien devra revenir spontanément au pied du Conducteur et ensemble ils continueront jusqu'au Cône de départ.

COMMANDEMENTS AUTORISÉS

"X EN AVANT ou EN AVANT", "DEBOUT ou PAS BOUGER", "COUCHÉ ou TERRE"
"X AU PIED ou AU PIED" "DROITE ou GAUCHE pour diriger le chien"
et/ou GESTES du BRAS.

DIRECTIVES DE JUGEMENT

Le chien n'effectue pas le 1er EN AVANT en position "DEBOUT" dans un rayon de 2 m (du Cône) sera pénalisé de la totalité des points = 0.

Un chien qui prend la position ASSISE ou COUCHÉE au 1er Cône ne peut obtenir au MAXIMUM que = 8 pts.

Le chien qui n'effectue pas le 2ème EN AVANT ou n'est pas COUCHÉ totalement dans le Carré aura la note = 0.

S'il se couche en dehors du carré (même s'il n'a pas utilisé ses 6 cdt) = 0.

Le chien qui change de position dans le Carré ou se déplace avant l'ordre de rappel = perte totale des points.

Autres fautes = à l'appréciation du Juge.

Le nombre de commandements MAXI autorisé sera de 6 (1er en AVANT, Debout, 2ème en AVANT, Halte, Couché, Rappel).

Un nombre supplémentaire sera pénalisé de 1 pt par commandement. Si le chien obéit à l'ordre donné et de 2 pts par cdt. si le chien n'obéit pas à l'ordre donné (exemple G au lieu de D ou inversement).

EXERCICE N° 7
RAPPORT D'OBJET
Coef. 2 - 20 pts

EXÉCUTION

0 A l'emplacement indiqué, sur l'ordre du Juge, le Conducteur lancera un objet fourni par les organisateurs (Haltère en bois) à une distance d'au moins 5 m.

Après autorisation, il donnera l'ordre à son chien de le lui rapporter et devra lui remettre en position

ASSISE devant lui ou sur le côté.
Le choix de l'Haltère sera à l'initiative du conducteur.
Après autorisation, le chien reprend sa position de base.

COMMANDEMENTS AUTORISÉS

"X CHERCHE ET APPORTE ou APPORTE" "DONNE", "AU PIED" ou Autres.

DIRECTIVES DE JUGEMENT

Ne rapporte pas = 0.
Commandements supplémentaires de rapport (maxi = 3), sur objet = 3, autres = -1 chacun.
Le juge tiendra compte de la rapidité d'exécution du rapport.
Autres fautes (mâchonné, tombés, etc ...) = à l'appréciation du Juge.

<p>EXERCICE N° 8 SAUT DE HAIE AVEC RAPPORT D'OBJET Coef. 3 - 30 pts</p>
--

Nota : la hauteur à sauter sera tributaire de la hauteur du chien au garrot, arrondie à la dizaine de cms supérieure.

Ex. Chien mesurant au garrot 35 cms, devra sauter une hauteur de 40 cms.

La hauteur MAXI de la haie étant de 0,70 m sera la hauteur maxi pour les chiens qui mesureraient plus de 70 cms au garrot.

L'Haltère utilisée sera en bois, son poids sera de 175 gr env. pour petits chiens jusqu'à 650 gr env. pour gros chiens
(choix de la taille de l'Haltère à l'initiative du Conducteur).

EXÉCUTION

Le Conducteur et son chien se placeront devant la haie, à la distance qu'il désire, du côté indiqué par le Commissaire.

Sur l'ordre du Juge, le Conducteur jettera par-dessus la haie ;

l'Haltère que lui aura remis le Commissaire avant le début de cet exercice.

Après autorisation, le Conducteur enverra son chien pour effectuer le saut ainsi que le rapport.

Le chien devra sauter, se saisir de l'objet, effectuer le saut de retour et remettre l'objet à son Maître : ASSIS devant lui ou sur le côté.

Un cdt. suivra pour rappeler le chien au pied en position de base.

COMMANDEMENTS AUTORISÉS

"X SAUTE et APPORTE" ou "X SAUTE" puis "X APPORTE" (dans ce cas, le cdt. APPORTE doit être donné avant que le chien ait touché le sol après saut d'aller). "DONNE" "AU PIED" ou Autres.

DIRECTIVES DE JUGEMENT

Le chien qui effectuerait un départ anticipé avant autorisation du Conducteur ou mâchonne l'objet ou le laisse délibérément tomber avant de le remettre, ne pourrait recevoir une note supérieure à 7 pts.

Un mâchonné léger ou un tombé accidentel seraient peu pénalisés.

Le chien qui n'effectuerait pas le saut d'ALLER ou de RETOUR serait pénalisé de la totalité des points, il en serait de même pour le chien qui ne rapporterait pas l'objet = 0.

Temps alloué pour ramener l'objet (après la prise) : 15 secondes.
Autres fautes = à l'appréciation du Juge.

EXERCICE N° 9
ODORAT ET RAPPORT
Coef. 2 - 20 pts

*Nota : le Conducteur recevra un objet numéroté au début du Concours lors de sa Présentation.
Pendant TOUT le parcours, le Conducteur ne devra pas, ni faire sentir l'objet, ni le faire voir à son chien.*

EXÉCUTION

Sur l'ordre du Commissaire, le Conducteur placera son chien à un endroit désigné, dans la position "**ASSISE**", puis ira déposer son objet à une dizaine de pas définie par le Commissaire.
La dépose de l'objet devra se faire d'une façon discrète, sans sollicitation de nature à inciter le chien.
Le Conducteur rejoindra son chien et pendant ce temps-là, le Commissaire déposera 3 objets similaires à **MOINS** de 50 cm de l'objet numéroté et des autres objets (latéral, AV et AR), afin que le chien puisse sélectionner l'objet.
Après autorisation, le Conducteur envoie son chien rechercher son objet qu'il devra lui ramener et lui remettre en position **ASSISE** devant lui ou sur le côté.
Puis reprise au pied en position de base.

COMMANDEMENTS AUTORISÉS

"ASSIS" "PAS BOUGER ou RESTE", "X CHERCHE ET APPORTE ou APPORTE",
"DONNE" "AU PIED" ou Autres.

DIRECTIVES DE JUGEMENT

N'exécute pas ou se trompe d'objet ou cdt sur objet = 0.
Commandement supplémentaire (maxi 3) chaque = 1.
Autres fautes = à l'appréciation du Juge.

EXERCICE N° 10
POSITIONS A DISTANCE
Coef. 2 - 20 pts

EXÉCUTION

Le chien sera mis à (emplacement indiqué par le Commissaire en position "**COUCHÉE**".
Il s'en éloignera de 10 m environ.
Le Commissaire se placera à 5 pas env. derrière le chien afin de signaler par gestes au Conducteur les positions à effectuer.
Celles-ci sont au nombre de 3 = **ASSIS**, **DEBOUT** et **COUCHÉ** (1 seule fois).
L'ordre des positions seront les mêmes pour tous les concurrents.
Une ligne pourrait être tracée et située à l'AR du chien.
Après la fin de l'exercice, sur autorisation du Juge, il rejoindra son chien et le reprendra au pied en position de base.

COMMANDEMENTS AUTORISÉS

"COUCHÉ" ou "PAS BOUGER ou RESTE" "ASSIS, DEBOUT, COUCHÉ" "AU PIED"
ou Autres (gestes brefs tolérés pour les positions).

DIRECTIVES DE JUGEMENT

N'exécute aucune position = 0.

Chaque position ratée = - 3 pts.

Se déplace de PLUS D'UN mètre = - 1 pt par m.

Autres fautes = à l'appréciation du Juge.

EXERCICE N° 11 IMPRESSION GÉNÉRALE

L'IMPRESSION GÉNÉRALE tiendra compte de plusieurs facteurs:

- de la communication entre le Conducteur et son chien, pendant et entre les exercices
- du plaisir pris par le chien pour effectuer son travail et la volonté qu'il a à le faire ;
- du tempérament de chaque race de chien ;
- de la présentation et de la tenue du Concurrent.